

Descriptif de module

Filière Bachelor en Viticulture et Œnologie

La description de ce module définit les conditions cadres du déroulement de l'enseignement des cours le constituant. Ces conditions peuvent être modifiées ou renouvelées d'année en année mais restent inchangées durant l'année académique en cours.

Techniques culturales III (5 ECTS)

2025-2026

Type de formation : ☒ **Bachelor** ☐ Master

Type de module : ☒ **Obligatoire**

Langue : **Français**

Semestre : **S5**

Responsable du module : **Jean-Philippe Burdet**

Objectifs

A la fin du module, l'étudiant-e sera capable :

- De pratiquer et d'acquérir les compétences de la taille d'hiver de la vigne.
- De décrire les modes de fonctionnement des principales machines viticoles.
- De décrire les symptômes, dégâts, biologie et principes de prévention et de lutte contre les insectes présents dans les vignes.

Unités de cours

Unité de cours	Caractère	Présence	Semestre
Machinisme et équipement du vignoble II	Obligatoire	TP et visites obligatoires	S5
Plantation et culture de la vigne I	Obligatoire	TP obligatoires	S5
Protection des végétaux III	Obligatoire	Non obligatoire	S5

Répartition horaire :

Enseignement	32	Périodes
TP, sorties, excursions	28	Périodes
Travail individuel	20	Périodes
Total	80	Périodes

Prérequis

– **Machinisme et équipement du vignoble II :**

Avoir validé le cours Machinisme et équipement du vignoble I

Suivre en parallèle le cours Plantation et culture de la vigne I

– **Plantation et culture de la vigne I :**

Avoir validé les modules Viticulture I et Viticulture II

Suivre en parallèle le cours Machinisme et équipement du vignoble II

– **Protection des végétaux III :**

Avoir validé les modules Techniques culturales I et Techniques culturales II

Modalité de validation

Module	– Se référer au " Règlement d'études de la filière Bachelor of Science HES-SO en Viticulture et Œnologie " en vigueur. – La moyenne du module n'est calculée que lorsque tous les cours sont validés
Unité de cours	– Le cours est validé à condition que la note moyenne des évaluations soit supérieure ou égale à 3.8. – Une note de cours inférieure à 3.8 entraîne une inscription d'office à la remédiation du cours. – La remédiation est réussie avec une note égale ou supérieure à 3.8. – La note de remédiation maximale est de 4.0. – Le droit à la remédiation ne peut s'exercer qu'une seule fois par cours. – En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant-e peut répéter le cours. – Le droit à la répétition ne peut s'exercer qu'une seule fois.

Compétences visées :

- Décrire les principaux types de véhicules utilisés en viticulture et mentionner leurs avantages et leurs défauts. Etablir un cahier des charges décrivant les critères de décision pour l'achat d'un outil de traction.
- Décrire les principaux outils de travail et d'entretien du sol. Justifier le choix d'un outil sur la base de cas pratiques d'entretien du sol.
- Décrire les principaux outils pour les soins aux ceps.
- Justifier le choix d'un outil sur la base de cas pratiques de soins aux ceps.
- Décrire les principaux outils utilisés pour la pré-taille et la taille. Justifier son choix sur la base d'un cahier de charge déterminé.

Contenu :

- Outils de traction :
Critères de choix, Tracteur interligne, Tracteur enjambeur, Chenillette & tracteur à chenille.
- Outils pour le travail et l'entretien du sol :
Outils pour le travail du sol, Outils pour l'entretien du sol et du cavaillon, Faucheuses et broyeurs.
- Outils pour les soins aux ceps :
Outils pour l'épamprage, le palissage, l'effeuillage et l'écimage de la vigne
- Outils d'aide à la taille
Outils pour la pré-taille et la taille de la vigne

Répartition horaire :

Enseignement	10	Périodes
TP, sorties, excursions	8	Périodes
Travail individuel	4	Périodes
Total	22	Périodes

Modalités d'enseignement :

☒ Frontal participatif ☐ Atelier / Laboratoire ☐ Séminaire

Modalités de présence :

La présence aux TP et les visites est obligatoire.

En cas d'absence non justifiée, l'étudiant-e n'est pas admis-e à ou aux évaluation(s), il/elle est inscrit-e à la répétition du cours.

La présence aux cours frontaux n'est pas obligatoire.

Modalités d'évaluation :

Evaluation(s) durant le semestre

Références bibliographiques :

-

Responsables-s de l'enseignement :

Monsieur Yves Blondel

e-mail : yves.blondel@changins.ch

Monsieur Luc Delmaire

e-mail : luc.delmaire@changins.ch

Unité de cours : Plantation et culture de la vigne I

Compétences visées :

- Expliquer les divers types de taille.
- Maîtriser les tailles d'hiver de vignes en production.
- Maîtriser la taille de formation de jeunes vignes.

Contenu :

- Législation
- Arrachage
- Plantation
- Description des divers types de taille
- Exercices pratiques : taille courte, taille Guyot, taille de formation pour les jeunes vignes de 1ère, 2ème et 3ème feuille

Répartition horaire :

Enseignement	2	Périodes
TP, sorties, excursions	20	Périodes
Travail individuel	4	Périodes
Total	26	Périodes

Modalités d'enseignement :

☒ Frontal participatif ☒ Atelier / Laboratoire ☐ Séminaire

Modalités de présence :

La présence aux TP est obligatoire.

En cas d'absence non justifiée, l'étudiant-e n'est pas admis-e à ou aux évaluation(s), il/elle est inscrit-e à la répétition du cours.

La présence aux cours frontaux n'est pas obligatoire.

Modalités d'évaluation :

Evaluation pratique individuelle de 4 périodes

Références bibliographiques :

-

Responsables-s de l'enseignement :

Monsieur Yves Blondel

e-mail : yves.blondel@changins.ch

Monsieur Luc Delmaire

e-mail : luc.delmaire@changins.ch

Unité de cours : Protection des végétaux III

Compétences visées :

- Exposer le cycle de développement, les périodes de dégâts et les exigences écologiques des maladies et ravageurs de la vigne.
- Présenter les organismes antagonistes et régulateurs actifs dans les vignobles.
- Décrire les symptômes et reconnaître les dégâts occasionnés par les maladies et ravageurs de la vigne.

Contenu :

- Les maladies.
- Les ravageurs.
- Les insectes auxiliaires.

Répartition horaire :

Enseignement	20	Périodes
TP, sorties, excursions	0	Périodes
Travail individuel	12	Périodes
Total	32	Périodes

Modalités d'enseignement :

- ☒ Frontal participatif ☐ Atelier / Laboratoire ☐ Séminaire

Modalités de présence :

La présence aux cours n'est pas obligatoire.

Modalités d'évaluation :

Evaluation(s) durant le semestre

Références bibliographiques :

--

Responsables-s de l'enseignement :

Monsieur Jean-Philippe Burdet

e-mail : jean-philippe.burdet@changins.ch